

FICHE DE SYNTHÈSE DU NF DTU 27.1 – Version août 2019
« Revêtements par projection pneumatique de fibres minérales de laitier avec liant »

1. Le système d'isolation

Le NF DTU 27.1 s'applique à un système composé d'un primaire d'accrochage (ou armature d'accrochage), d'un mélange à projeter et d'un éventuel produit de finition (produit d'imprégnation, produit de finition ou peinture).

2. Quelques points clés

► Masse volumique du mélange à projeter après séchage selon la fonction recherchée :

- Isolation thermique : 115 – 185 k/m³
- Protection incendie : 200 – 400 k/m³

Lorsque que seule une fonction de protection incendie est recherchée il faut retenir un produit spécifique à cet usage.

- Augmentation de l'épaisseur maximale passant de 120 mm à 140 mm par couche
- Épaisseur totale du revêtement projeté (sur support maçonné ou béton, hors climat de montagne) est de 240 mm sans armature de renfort intermédiaire
- Toitures en tôles d'acier nervurées : la projection directe n'est pas admise. La résistance thermique du revêtement projeté mis en œuvre doit être au plus égale au 1/10^e de la résistance thermique des panneaux isolants placés sur les tôles d'acier nervurées. La mise en place d'un support intermédiaire constitué d'une armature d'accrochage est nécessaire
- Ajout d'une annexe « Fiche d'autocontrôle de travaux » pour la vérification des réglages machines en début de chantier des travaux d'isolation thermique

Retrouvez toutes les informations sur :

www.snisolation.fr/projection

Ce document, rédigé par le Syndicat National de l'isolation, s'adresse essentiellement aux maîtres d'ouvrage et aux bureaux d'études prescripteurs. Il se réfère à la norme NF DTU 27.1 mais ne s'y substitue en aucun cas.